

LES PLUS DE
DE LA FORMATION

- Des conseils pratiques
- Une intégration du référentiel CRIPP

**1 JOUR/7h**

8h45 - 17h30

**Présentielle**

Paris intra muros



Adhérents IFACI :
805 € HT
Non adhérents :
960 € HT



Déjeuner(s) inclus

CPE

7



16 participants

ref.

Performance

**2 DATES**

• 20/06

• 01/10

AUDIT DE CONSEIL : SPÉCIFICITÉS

Le CRIPP et les évolutions de la profession amènent les auditeurs à intervenir de plus en plus dans des missions qui relèvent de l'audit de conseil. Une mission d'audit de conseil ne se pilote pas comme une mission d'audit d'assurance : quelles sont les spécificités de ce type de mission ? Quelles sont les différences entre un audit de conseil et un audit d'assurance ? Dans quels cas les privilégier ? Quelles sont les limites à ne pas franchir ? Autant de questions qui seront traitées par cette formation.

PARTICIPANTS

Auditeurs internes, Directeurs d'audit interne

Accessibilité - cf. page 11

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Différencier** les audits de conseil des audits d'assurance
- **Définir** le cadre d'intervention d'un audit de conseil
- **Savoir** mener une mission d'audit de conseil
- **Connaître** les limites à ne pas franchir

CONTENU

- **Enjeux d'un audit de conseil**
 - Attendus des audits de conseil
 - Qui sont les clients des audits de conseil ?
- **Revue des référentiels et des bonnes pratiques en matière d'audits de conseil**
- **Contextes où l'audit de conseil est opportun**
- **Spécificités méthodologiques de l'audit de conseil**
 - Définition des objectifs et du périmètre de l'audit de conseil
 - Construction de l'équipe des auditeurs
 - Construction d'un référentiel d'audit
 - Spécificités du déroulé d'une mission
 - Définition des recommandations
 - Suivi des recommandations
- **Les limites à ne pas franchir**

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Progression des apprentissages et évaluation des acquis des participants réalisés par le formateur tout au long de la formation (temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînements, quiz...).

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

INTERVENANT

Formation conçue et animée par Olivier AUBRY, expert de l'audit, du contrôle internes et du management des risques.

Code formation : **25ACS**Inscription inter : formation@ifaci.comInformation :
01 40 08 (48 08 / 47 85)www.ifaci.com

Déclinaison de cette formation
en INTRA selon vos spécificités :
contactez-nous au **01 40 08**
(48 05 ou 48 06) ou intra@ifaci.com